

Ministère
de l'Intérieur.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

Paris, le 21. Décembre 1849.

5^e Division.

N^o Bureau.

Beaux-arts

École Française
à Rome.

Monsieur le Directeur, Je n'ai pas encore reçu le Compte Général de Recettes & Dépense de l'École Française à Rome pour l'exercice 1848. Je vous prie de vouloir bien me l'adresser d'urgence. Ce document est réclamé par la Comptabilité Centrale à laquelle il est indispensable pour établir le Compte à rendre à l'Assemblée Nationale de Dépense de mon Département pour le dit exercice. Il importe d'ailleurs plus qu'il me parvienne promptement que votre dernier Bordereau de 1848, constatant un excédant de dépense de 1290^{fr} 96^c. J'ai besoin de savoir si ce déficit n'est pas balancé, ainsi qu'il en a déjà été

M. Alaux, Directeur de l'École Française à Rome.

les années précédentes, par le produit de
recettes accidentelles de l'École.

Après de vous adresser cette réclamation,
j'ai fait faire des recherches au Bureau de
Beaux-arts. Votre Compte ne s'y en pas
trouvé. Il me paraît donc certain qu'il
n'en pas parvenu à mon Ministère. Dans
le cas, cependant, ou contre toute probabilité
l'envoi en aura eu lieu, je vous serai
toujours obligé de le faire établir de
nouveau & de me l'adresser ^{immédiatement} en toute
expéditive, comme d'usage.

Agnez, Monsieur le Directeur,
l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre des Intérieurs.

Par le Ministre & par autorisation,

Le Directeur des Beaux-arts.

Charles Han